

Notre Société a organisé les trois dernières demi-journées de tir obligatoire à 300 m les 29 et 30 août à Vernand. 420 tireuses et tireurs, pratiquement tous astreints, se sont présentés, ce qui représente une augmentation de 94 personnes par rapport à l'an passé. Grâce à la mise à disposition de 12 cibles et à la présence de nombreux fonctionnaires, les temps d'attente ont été réduits au minimum.

18 tireurs ont effectué une répétition et 2 tireurs une seconde répétition. Seuls 3 tireurs n'ont pas réussi à remplir les conditions requises. Ils seront signalés comme "restés" aux Autorités militaires. Le taux de mentions attribuées (minimum requis 66 points sur 85), a atteint 30.5 %. Le résultat le plus élevé obtenu par un tireur astreint a été de 77 points. 16% des participants n'étaient pas en possession de la feuille de convocation avec les étiquettes autocollantes.

Aucun incident n'est à signaler. Les tireurs ont fait preuve d'une discipline remarquable, même si parfois leur connaissance de la technique du tir est lacunaire.

Un grand merci aux 24 personnes qui ont permis un déroulement parfait de ces journées grâce à leur engagement et à l'excellent travail accompli soit dans les bureaux soit dans le stand.